

Hijama Promoteur Immobilier à Angers
le 02 avril 2013

12, rue des Deux Haies - 49100 ANGERS
| www.hijama.fr | contact@hijama.fr |

Hijama, Promoteur Immobilier à Angers, livre cette semaine sa nouvelle résidence "Le Clos de l'Hippodrome", un nouvel ensemble de 15 logements sociaux sur la commune d'Ecouflant.



Sur un site de 5000 m², Hijama a conçu et réalisé un ensemble de 15 maisons individuelles labélisées THPE, composé d'habitations allant du T4 au T5. Ce projet a été possible grâce à l'intervention et la participation du Conseil Général du Maine et Loire, en étroite collaboration avec Angers Loire Métropole et la Mairie d'Ecouflant.

Initié en 2009, l'enjeu central du projet était de fournir à proximité d'Angers, dans un cadre de vie agréable, un ensemble de logements sociaux avec un niveau de prestation élevé, des solutions techniques innovantes et économiques concernant le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Cette inauguration est l'aboutissement d'un projet réussi en termes d'insertion paysagère et d'intégration urbaine tout en profitant d'une situation privilégiée, à 5 minutes du centre-ville et proche des grands axes.

L'architecture contemporaine des logements, leur disposition ainsi que le respect de l'identité régionale avec l'intégration de parement d'ardoise en façade, offre aux résidents un cadre de vie agréable. Le Clos de l'Hippodrome, chemin de la Chabolais à Ecouflant, est composé de 15 logements sociaux individuels dont 13 appartiennent à Angers Loire Habitat et 2 au Val de Loire. Du T4 au T5, de 78 à 95 m², les habitations proposées sont des maisons mitoyennes de plain-pied ou étage, dotées de garages, de terrasses et de jardins privatifs. Un soin tout particulier a été porté à la conception, aux volumes et espaces de vie ainsi qu'aux matériaux choisis.

Les premiers locataires sont attendus dans cet îlot qui prendra le nom de "square de la Chabolais" à partir du 02 avril 2013.

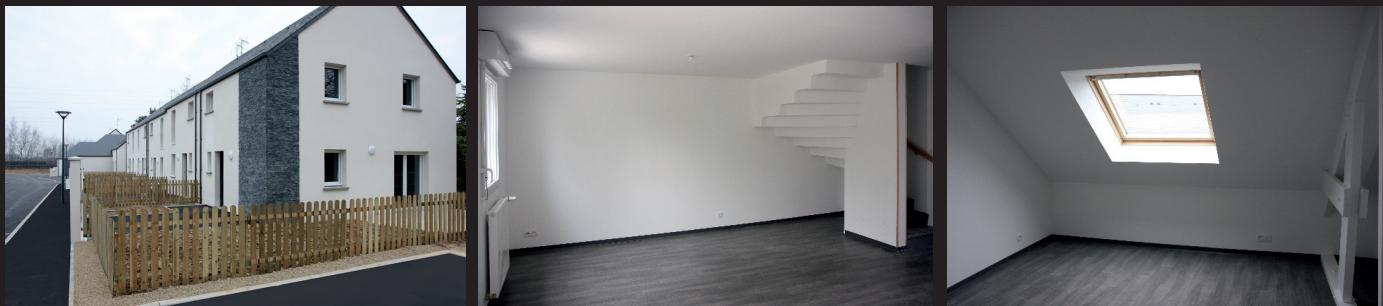


[Ouvrir dans Google Map](#)



Caractéristiques principales des logements :

- Des logements labélisés THPE (Très Haute Performance Energétique)
- Fonctionnels et confortables, ils respectent les normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite (PMR) selon la réglementation en vigueur.
- Une production d'eau chaude sanitaire et de chauffage collective au gaz, gage de confort et d'économies d'énergie.
- Des aménagements intérieurs avec des matériaux de qualité (carrelage, faïence, sols souples).
- Distribution des réseaux TV, internet dans l'ensemble des pièces.
- Terrasses et jardins privatifs séparés de clôtures bois...
- Garage et place de parking privatifs



Les Partenaires d'Hijama pour cette réalisation

Ce programme a été réalisé avec le concours financier du **Conseil Général de Maine et Loire** et en étroite collaboration avec **Angers Loire Métropole** et la **Mairie d'Ecouflant**. HIJAMA tient à remercier les différents acteurs qui ont permis à ce projet de voir le jour :

Jean Luc ROTUREAU : Adjoint au Maire de la ville d'Angers, Vice-Président d'Angers Loire Métropole et Conseiller Général du Maine et Loire.
Hervé GUERIN : Président d'Angers Loire Habitat
Nicolas ROME : Directeur des Etudes et Développement Angers Loire Habitat
Emmanuel LEFEBURE et **Jean-Claude CHARLES** pour le Val de Loire
Dominique DELAUNAY : Maire d'Ecouflant
Marc GOUA : Vice-président de l'agglomération d'Angers en charge du logement
Monsieur GILET : Conseil Général de Maine et Loire

Chiffres clés

Superficie du terrain : 5000 m²
Surface habitable totale : 1246 m²
Surface totale SHON : 1430 m²
Nombre de logements : 15 logements dont 11 PLUS-CD⁽¹⁾ et 2 PLAI⁽²⁾
Date de début des travaux : Septembre 2011
Date de livraison : Avril 2013
Maître d'ouvrage : Hijama Angers
Maître d'œuvre : Architecture : CORDIER-DAVIAU | Les Ponts de Cé
Géomètre Expert : ONILLON-DURET | Doué la Fontaine

(1) Le Prêt Locatif à Usage Social Construction-Démolition (PLUS-CD) : le régime est le même que le PLUS mais avec un taux de subvention maxima majoré, 12% contre 5% pour un PLUS en construction neuve. L'Objectif est de reloger les familles à des loyers aussi proches que possible que le loyer initial (avant démolition).

(2) Le Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) finance le logement des ménages qui rencontrent des difficultés d'insertion. Le Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) est le principal dispositif de financement du logement social. Il donne lieu à des aides spécifiques (subventions de l'Etat, taux de TVA réduit et exonération de la Taxe foncière) et ouvre des droits à des prêts distribués par la Caisse de Dépôt et Consignation. Ce type de financement permet aux organismes HLM de favoriser la mixité sociale au sein d'un même programme de construction. 10% des logements peuvent accueillir des familles à ressources plus élevées que les plafonds, c'est le PLUS majoré et 25% des familles à plus faibles ressources, pour ceux-ci les loyers étant adaptés.

A propos d'Hijama

Opérateur immobilier reconnu en Pays de Loire et territoire angevin, HIJAMA conçoit et réalise des programmes individuels ou collectifs pour les particuliers, investisseurs, entreprises et élus locaux depuis plus de 9 ans.

Grâce à une étroite collaboration avec les architectes, les collectivités locales, les urbanistes, Hijama s'engage dans une maîtrise de la gestion de la qualité et des impératifs du développement durable, tant en phase de conception que sur chantier.

Forte de ses 20 collaborateurs et de son expérience, HIJAMA est en route vers les 100 logements développés par an : logements collectifs ou individuels pour primo-accédant, propriétaire occupant ou bien investisseur.



www.hijama.fr



Hijama sur Facebook : <https://www.facebook.com/Hijama.Maison.Appartement.Terrain>



Hijama sur Google + : <https://plus.google.com/117096933809013568616>



Hijama sur Twitter : https://twitter.com/Hijama_Angers

Liens utiles



www.cg49.fr



www.angersloremetropole.fr



www.ecouflant.fr



www.angers.fr

Programmes à venir



Saint-Jean-des-Mauvrets | Le Jardin des Garennes : programme de 4 maisons individuelles – Logement social.



Angers | Le jardin de la Madeleine | rue des Ponts de Cé : programme de maisons individuelles et appartements.

Relations Presse

Stéphanie GRISON

Directrice de la communication

Tél. 02 41 44 52 62 | 06 18 04 57 26 | stephanie.grison@hijama.fr

Dossier complet et ressources photographiques sur :
<http://www.hijama.fr/Presse-Dossier.php>